

Rapport financier et des comptes 2019 et 2020

Assemblée Générale du 14 avril 2021

Le rapport financier des exercices 2019 et 2020 est présenté par le Dr Thierry Delpech, trésorier

Thierry Delpech : Conformément à la loi et aux statuts, nous avons le plaisir de vous rendre compte de la situation financière de notre association sur les deux derniers exercices, 2019 et 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels desdits exercices.

Le résultat dégagé au cours de l'exercice 2019 est un excédent de 55 €, celui au cours de l'exercice 2020 est également un excédent de 56 €. Il vous est proposé d'affecter ces résultats en report à nouveau.

En 2019, **les produits de l'association** se sont élevés à 36 060 € correspondant aux cotisations pour un montant de 60 € et à l'avance du crédit d'amorçage de l'expérimentation IPEP.

En 2020, les produits d'exploitation se sont élevés à 164 057 €, correspondant :

- au report des fonds dédiés IPEP 2019 pour un montant de 26 057 euros,
- à l'octroi d'une subvention de l'ARS de 30 000 euros pour l'élaboration du diagnostic et du projet de santé territorial
- et aux crédits d'amorçage de l'expérimentation IPEP (solde 2019 d'un montant de 36 000 € et financement 2020 d'un montant de 72 000 euros).

En 2019, les charges de l'association se sont élevées à 36 005 € dont 26 057 € mis en fond dédié en raison du premier versement de la subvention à l'association en fin d'année (le 11 décembre 2019).

En 2020, les charges se sont élevées à 164 001 €. La moitié correspond à la mise en fonds dédiés des crédits d'amorçage IPEP dont les actions ont été suspendues ou retardées en raison de la crise sanitaire. L'autre partie correspond au paiement des honoraires au cabinet Hippocrate Développement, à la chargée de mission de la CPTS, à la consultante en communication et aux professionnels libéraux pour couvrir les pertes de revenus induites par leurs participations aux actions de la CPTS.

En 2019, **le total du bilan** s'élève à 32112 €. A l'actif du bilan, les disponibilités s'élèvent à 32 097 €. Au passif du bilan, figurent les fonds dédiés d'un montant de 26 057 euros et les dettes à 6 000 € (honoraires prestataires).

En 2020, le total du bilan s'élève à 123 308 €. A l'actif du Bilan, les créances s'élèvent à 21 600 € correspondant au solde dû de l'expérimentation IPEP et les disponibilités à 101 693 €. Au passif du bilan, les fonds dédiés s'élèvent à 81 000 € et les dettes à 42 196 € (honoraires prestataires). Vous trouverez en annexe un résumé du bilan et du compte de résultat pour 2019 et 2020. Dans le souci de transparence qui est le nôtre, les comptes détaillés sont disponibles au siège de l'association. Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

CPTS de la Bièvre
71 boulevard Paul Vaillant-Couturier
92240 L'Haÿ-les-Roses
cptsdelabievre@gmail.com
<https://cptsdelabievre.sante-idf.fr>